Image not found or type unknown

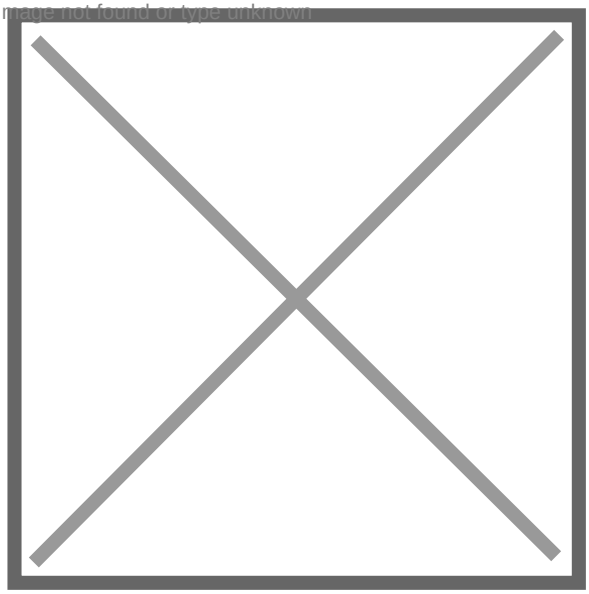

Facture 3 fois supérieure au devis

Par **Tom25400**, le **18/06/2016** à **13:50**

Bonjour,

5 terrassier sont venus chez moi faire un devis pour évacuer ma terre en trop.
Tous ont calculer 300 m3 à évacuer et tous avait des devis entre 6 000 et 7 000 €.

J'ai choisi un terrassier à 6 200 € qui a évacué ma terre.
Hier, il me donne ma facture de 17.000 € en me disant que finalement il y avait 1.004 m3.

Sur le devis que j'ai signé, il y avait effectivement une ligne disant que toute évacuation Supplémentaire serait facturée. Mais là, il abuse, encore il y aurait 20 % de plus, ok je paierais mais là il y facture 300 % de +.

Ai-je une possibilité de recours et dois-je payer ses 17.000€ ? car c est limité de l'escroqueries. Moi, perso, je calcule (car on voit bien la différence entre le terrain d'origine et le terrain fini) 500 m3 grand maximum.

D'avance merci de votre aide.

Par **morobar**, le **18/06/2016** à **17:27**

Bonsoir,
Vous l'envoyez promener:
a)Code civil 1315
b) code de la consommation L114-1

Par **Tom25400**, le **20/06/2016** à **22:46**

Bonjour Morobar,
Merci de ta réponse et pour la rapidité.
Bonne soirée
Tom

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés